



# Contrat de saillie / Facture 2023

## Bandolero M En IAF ou IART

[www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com)

Vendeur :

Gaëtan CHABOTEAU  
Écurie de l'Aumoy  
72540 EPINEU LE CHEVREUIL  
Tél : 06.76.60.67.61



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Achète une saillie de BANDOLERO M : En IAF

En IART

Pour la jument : \_\_\_\_\_

N° SIRE : \_\_\_\_\_ Race : \_\_\_\_\_

Date de terme ou de poulinage : \_\_\_\_\_

Prestation pension à partir du : \_\_\_\_\_

Prestation poulinage (275 € TTC) :

Adresse du Centre de Mise en Place : \_\_\_\_\_

## Conditions de vente

➤ La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné d'un chèque de 715 € pour les juments ou de 495 € pour les ponettes à l'ordre de Mme Françoise GROU encaissé au 1<sup>er</sup> Octobre 2023 si jument pleine avec Garantie Poulain Vivant. La propriétaire de l'étalon étant non-assujettie à la TVA, les prix sont nets et le présent contrat fait office de facture.

➤ En cas de transport de la semence, l'acheteur joindra 1 chèque de 242 € TTC à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy correspondant aux Frais Techniques et à 2 envois semaine non remboursables (66 € / envoi). Si 2 envois s'avèrent insuffisants ou ont lieu le week-end (78 € / envoi), une facture sera envoyée en fin de saison pour régularisation.

➤ Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement de toutes les sommes dues par l'acheteur.

➤ Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les Frais Techniques de mise en place, les frais de suivi gynécologique et de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site : [www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com) dans la rubrique « prestations ». L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : OUI  NON

➤ Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.

➤ Tarifs de pension Pré : \* Ponette ou Jument non suivie : 8.80 € TTC / jour   
\* Ponette suivie : 11 € TTC / jour   
\* Jument suivie : 12 € TTC / jour   
Tarif de Pension Box : \* 13 € TTC / jour

➤ **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**

➤ Fin de saison de monte le 15 Août 2023.

À : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'acheteur :  
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'étalonnier :

  
Gaëtan Chaboteau  
Ecurie de l'aumoy  
ECURIE 06 76 60 67 61  
72540 EPINEU LE CHEVREUIL  
TVA FR 83 510 604 564